

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 1999 - N° 9

SOMMAIRE

Mot du maire	p 1
Comptes-rendus Conseil	p 2
Budget 1999	p 13
La vie des Associations	p 17
Inauguration de la Mairie	p 27
Savez-Vous Que ?	p 29
Nouvelles Locales	p 32

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans ce bulletin, vous trouverez une partie consacrée à l'inauguration de la Mairie. Permettez-moi d'y revenir un instant. Ce projet longuement réfléchi au sein du Conseil Municipal, a pu se concrétiser grâce à la participation active de diverses personnes que je tiens à remercier collectivement bien sincèrement.

En effet la Mairie, lieu symbolique des valeurs de la République que sont "Liberté, Égalité, Fraternité", est une maison ouverte à toutes et tous, quelles que soient les opinions, les croyances. C'est un lieu de passage obligé, pour les actes importants de l'État-Civil, c'est l'endroit où l'on s'exprime à l'occasion des élections, des réunions du conseil municipal ; en fait c'est le berceau de la démocratie locale, de la mémoire collective, des décisions concernant la Commune.

Par ailleurs, l'idée de "faire vivre" notre salle du conseil en salle d'exposition de peintures notamment, témoigne de l'ouverture de cet endroit au public à l'occasion de ses visites à la Mairie.

Notre rôle, en tant qu'élu est de satisfaire ce qui est bon, nécessaire pour la collectivité. Parfois les choix sont délicats, les procédures difficiles, le budget insuffisant et il faut malgré tout décider. Notre souci est l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Il faut expliquer, argumenter, réaliser tout un travail pédagogique afin d'être éventuellement compris.

C'est dans cette optique qu'a été créé le Conseil Municipal Enfants dont les objectifs sont multiples :

- * apprendre les règles de la démocratie : élections, délégués, budget etc.
- * faire émerger les attentes des jeunes en les faisant réfléchir sur leurs besoins
- * les associer aux décisions du conseil municipal adultes.

La commune s'est dotée d'une Mairie fonctionnelle et esthétique, alors maintenant faisons la vivre pour qu'elle soit un espace où l'on peut venir en s'y sentant bien.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances !

Le Maire

Julien Duché

Département de la Loire
Canton de FEURS

COMMUNE DE
PONCINS
42110

Poncins le 20 janvier 1999

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 18 janvier 1999

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Julien DUCHÉ, Maire**.
Tous les Membres étaient présents.

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 1998,

2° APPROUVE les avenants concernant les travaux de la mairie, à savoir :

Lot n° 1 - Gros oeuvre	30 678.02 F T.T.C
pour un montant initial de 361 068.60 F T.T.C	

Lot n° 4 - Menuiserie	24 240.60 F T.T.C
pour un montant initial de 256 277.41 F T.T.C.	

Lot n° 5 - Platerie-Peinture	17 850.49 F T.T.C
pour un montant initial de 162 113.70 F T.T.C	

Lot n° 6 - Plomberie sanitaire	7 006.86 F T.T.C.
pour un montant initial de 26 870.89 F T.T.C.	

Lot n° 8 - Electricité	9 697.45 F T.T.C.
pour un montant initial de 70 263.97 F T.T.C.	

3° AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces avenants,

4° DECIDE la création d'armoiries communales et **APPROUVE**, par 2 abstentions et 11 oui, la composition de Madame PREYNAT-COURBON,

5° ETUDIE les devis de rénovation de l'appartement de fonction au-dessus de la mairie concernant la plomberie :

Ent SUBRIN	40 698.88 F T.T.C
Ent LACONDEMINE	38 256.73 F T.T.C

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'Entreprise LACONDEMINE.

6° DECIDE d'allouer des indemnités de conseils et des indemnités de confection du budget à Monsieur PACAUD, nouveau Percepteur depuis le 1er juillet 1998,

7° ACCEPTE l'adhésion au SICTOM des communes suivantes : Grézolles - Maringes- St Germain-Laval - St Romain-le-Puy,

8° **DECIDE** d'acquérir un micro-ordinateur, le matériel en place ne correspondant plus aux possibilités actuelles,

9° **EST INFORMÉ :**

- de la contribution 1999 au service incendie qui s'élève à 53 552.62 F
- de la contribution 1999 à l'aide sociale qui s'élève à 79 921 F
- de la subvention pour le mur de soutènement d'un montant de 16 009 F

10° **PREND CONNAISSANCE :**

- du compte rendu de la réunion de la communauté de communes du 21 décembre 1998,
- du bilan de la dernière tranche ORAC
- du courrier de l'Association des Maires de l'Arrondissement de Montbrison concernant la manifestation nationale qui aura lieu à Paris le 23 janvier pour la défense des commissariats de police et des gendarmeries,
- du courrier du Conseil Général concernant la participation de la commune aux travaux de restructuration du collège et qui s'élève à 10 810.77 F pour l'exercice 1996,
- du résultat du concours départemental de fleurissement,
- des différentes séances d'informations de la Fédération des Maires de la Loire,
- de l'action du Conseil Général pour fêter le passage au prochain millénaire,
- du calendrier des appels à la générosité publique,
- du courrier de MANPOWER effectuant une journée de recrutement le vendredi 22 janvier 1998, à la maison commune,
- des courriers de BASTIDE Entreprise de ST NIZIER DE FORNAS, souhaitant installer un marché le jeudi de 14 h à 17 h et de Monsieur Laurent ANDRIEUX de St ETIENNE-LE-MOLARD souhaitant installer un camion pour la vente de pizzas le lundi soir,
- des différents comptes rendus d'activités et de réunions.

11° **FIXE** différentes dates de réunions et de manifestations, à savoir :

- Bulletin - mardi 19/01/99 à 16 h 30 à la mairie,
- Commission fleurissement dimanche 24 janvier 99 à 11 h,
- Inauguration salle des Jeunes qui devient salle Frédéric POMMIER, samedi 23/01/99 à 17 h
- Conseil municipal enfants - réunion d'informations le 6 mars à 11 h
 - vote : 1er tour le jeudi 18/03/99 de 16 h 30 à 18 h 30
 - 2ème tour le vendredi 26/03/99 de 16 h 30 à 18 h 30
- Accueil des nouveaux habitants le jour de la fête des Mères, le 30 mai 99,
- Inauguration de la mairie le samedi 19 juin 1999 à 11 h.

Le Conseil Municipal remercie les Agents d'Entretien pour l'excellent travail de déneigement.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 20 janvier 1999

Le Maire

J. Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

Poncins le 3 mars 1999

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 2 mars 1999

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Julien DUCHÉ, Maire**.
Tous les Membres étaient présents.

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 1999,

2° **ÉTUDIE** les devis de rénovation de l'appartement de fonction au-dessus de la mairie concernant les travaux d'électricité et de plâtrerie-peinture à savoir

Electricité :	JF SALLET :	23 305,95 F T.T.C.
	JY CHAVAND :	23 468, 76 F TTC

Plâtrerie-Peinture :	M. CHEMINAL :	150 033, 06 F TTC
	A. DUCHÉ :	142 395, 13 F TTC

et **DÉCIDE**, à l'unanimité, de retenir Mr JF SALLET pour les travaux d'électricité et **RETIENT** par 7 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention Mr A DUCHÉ pour les travaux de plâtrerie-peinture.

3° **ÉTUDIE** et **ACCEPTE** les devis :

- de CISE d'un montant de 5 622, 17 F TTC pour un branchement au réseau eau potable
- des Ets GUBIEN d'un montant de 6 114, 42 F TTC concernant l'acquisition d'accessoires d'irrigation, pour l'arrosage des espaces verts autour de la mairie.

4° **ÉTUDIE** et **ACCEPTE** les devis de l'entreprise DESAUTEL pour l'acquisition de 4 extincteurs, de signalisation (panneau + registre sécurité) pour un montant de 2 051, 19 F HT et d'un plan d'évacuation pour un montant de 800 F HT.

5° **ACCEPTE** les deux remboursements de 569, 23 F de GROUPAMA concernant les deux effractions de la buvette du bâtiment du Lignon.

6° **ÉTUDIE** et **ACCEPTE** le devis de JLR Menuiserie pour un panneau bois avec inscription MAIRIE, d'un montant de 2 203, 36 F TTC.

7° **DÉCIDE** d'allouer une somme de 8 000 F pour l'achat du feu d'artifice de la fête patronale.

8° **DÉCIDE** de renouveler le droit de chasse à Mr Charles BICHON

9° **PREND CONNAISSANCE** :

- du compte-rendu de l'Assemblée Générale du SICTOM. Les tarifs vont augmenter de 2,05 %. Le tri sélectif sera instauré au 1er janvier 2000.
- du compte-rendu de la réunion de bureau de la Communauté de Communes.
- du palmarès du concours départemental " Fleurir la Loire" . La Commune se classe 11ème sur 31 communes.

.../...

10 ° EST INFORMÉ :

- de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Association des Maires de l'Arrondissement de Montbrison qui aura lieu le mardi 9 mars 99 à 20 h 30 à Andrézieux Bouthéon concernant le maintien des services publics.
- du ramassage des objets encombrants qui aura lieu le mercredi 21 avril 99.
- d'un courrier de SAVOIE CLAIRE.
- des courriers de Messieurs Charles MILLON et Michel THIOLLIERE concernant le fonctionnement du Conseil Régional.
- de la copie du voeu adopté par le Conseil Municipal de St ETIENNE relatif à la réalisation de l'A 45,
- de la lettre de Mr J Claude FRECON nous informant que la commune a été retenue dans la programmation 1999 pour la voirie communale pour la VC n°8 et que le montant de la subvention s'élève à 129 277 F
- d'un courrier de Mr Gérard TARDY contestant le BP 99 de la Fédération des Maires de la Loire et de la réponse de Mr Gérard DUCARRE, Président de la Fédération
- du nouveau bureau de la FNACA, et du TENNIS CLUB PONCINOIS
- du versement de la somme de 25 902, 44 F concernant la répartition des dotations du Fonds Départemental de la taxe Professionnelle 98 réservée aux Communes dites défavorisées.
- des courriers de Mr et Mme BEAU demandant le classement d'un terrain en zone constructible, et le revêtement d'un chemin à la Sciolée.
- des compte-rendu de diverses réunions et de divers travaux.

11 ° Rappel : Conseil Municipal Enfants

- réunion d'informations 6 mars à 11 h
- élections 18 mars 16 h 30 18 h 30
- 26 mars 16 h 30 18 h 30

FIXE La prochaine réunion du Conseil Municipal au 23 mars 1999 à 20 h 30.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 3 mars 1999

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire
Canton de FEURS

COMMUNE DE
PONCINS
42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 23 mars 1999

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire. Tous les Membres étaient présents.

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 2 mars 1999,

2° *ETUDIE et APPROUVE*, à l'unanimité, le compte administratif 1998, à savoir :

Dépenses de fonctionnement	1 737 008.51 F
Recettes de fonctionnement	1 875 645.43 F
Excédent	138 636.92 F
Dépenses d'investissement	1 783 953.80 F
Recettes d'investissement	2 443 399.00 F
Excédent	646 030.20 F

3° *ETUDIE et APPROUVE*, à l'unanimité, le compte administratif assainissement 1998, à savoir :

recettes exploitation	210 553.23 F
dépenses exploitation	105 911.79 F
Excédent	104 641.44 F
recettes investissement	86 043.00 F
dépenses investissement	72 238.52 F
Excédent	13 804.48 F

4° *ETUDIE et VOTE*, par 12 oui et 1 abstention, les taux des quatre taxes, à savoir :

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	6.6	3990000	263340
Foncier bâti	8.9	2252000	200428
Foncier non bâti	30.4	503000	152912
Taxe professionnelle	11.5	1190000	136850
		TOTAL	753530

5° *DÉCIDE*, à l'unanimité, de fixer la redevance des ordures ménagères à :

610 F pour les ménages et les résidences secondaires,
250 F pour les personnes seules

6° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 1998 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

section de fonctionnement	2 374 000 F
section investissement	1 578 000 F

7° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 1998 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

section exploitation	174 642 F
section investissement	118 641 F

8° ETUDIE les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux Sociétés locales et diverses organisation à savoir :

Association Culturelle Poncinoise	1 000 F
ADAPEI	700 F
ADMR Pays d'Urfé	100 F
Amicale Boule	1 000 F
Anciens Prisonniers de Guerre	300 F
Autisme Forez	300 F
Bibliothèque Centrale de Prêt	200 F
CAT ADHAMA Bussières	300 F
CAT Le Colombier Bussy Albieux	300 F
Comité de la Foire	1 000 F + subvention exceptionnelle 3000 F
Comité des Fêtes	500 F
Football Club de la Plaine	2 200 F
Fanfare	2 100 F
FNACA	300 F
Gymnastique Volontaire Poncinoise	1 000 F
Jacky's Club Club des Jeunes	1 000 F
Pétanque Poncinoise	1 000 F
Prévention Routière	100 F
Rats musqués	600 F
Sou des Ecoles	5 500 F
Tennis Club Poncinois	1 000 F
Transport scolaire	3 900 F
Transports LAURENDON	3 640 F
USEP	500 F

Suite à la demande de subvention du Sou de l'Ecole pour combler le déficit du compte "Cantine scolaire", le Conseil Municipal décide d'attendre la fin de l'année scolaire.

9° ETUDIE le devis des Ets GENEVRIER-MARTIN concernant l'achat de tables et de chaises pour l'école pour un montant de 17 138 F T.T.C. Le Conseil municipal accepte ce devis.

10° PREND CONNAISSANCE de l'avis d'enquête publique suite au dossier présenté par Messieurs René et Richard JEAMPIERRE, membres du GAEC de Ste Marguerite sis à Villedieu, à STE FOY ST SULPICE, qui sollicitent l'autorisation d'exploiter un élevage de 60 000 volailles. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

11° RECONDUIT le contrat de prêt à usage de Monsieur Robert CHARRASSIN.

12° EST INFORMÉ :

- des journées d'action sur l'environnement les 1er et 6 juin 1999,
- du courrier de Mr TRIVERIO demandant la réparation du chemin jouxtant sa propriété. Mr le Maire rencontrera prochainement Mr TRIVERIO,
- du courrier de l'AMF proposant une rencontre avec Mr LAVAL, Inspecteur d'Académie, le 2 avril 1999 et une soirée d'information sur "INTERNET et l'ECOLE" le mercredi 28 avril, à SAVIGNEUX,
- de l'assemblée générale de l'ADMR, le vendredi 9 avril à la salle communale de PONCINS,
- de la réunion de l'ORAC, le jeudi 25 mars à 19 h 45 à la maison commune à FEURS,
- de la réunion de la cellule d'analyse et d'information préventive (C.A.R.I.P.), le jeudi 25 mars 1999 à 16 h à la Préfecture; Mr POMMIER représentera la commune.
- du courrier de Mademoiselle Béatrice ALTAVELLE qui libère l'appartement au-dessus de la classe de Madame SABY,
- du courrier de Madame SINARDET qui souhaite occuper un logement de fonction rapidement,
- du courrier de Monsieur Paul MERLE,
- du courrier de Madame TRAUTMANN, Ministre de la culture, concernant le passage à l'an 2000,
- du délai de délivrance des cartes d'identité (2mois minimum),
- de l'invitation des Jeunes de CLÉPPÉ à une soirée débat ayant pour thème "Les Jeunes et l'alcool", le vendredi 9 avril à 20 h,
- de l'invitation à une conférence sur le thème "L'Europe de l'environnement et de la ruralité" par F. GROSSETETE, le vendredi 2 avril à 20 H à FEURS.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 25 mars 1999

L'Adjoint Délégué

J.P. CHEBANCE